

PLAN D'ÉDUCATION A L'ÉCOCITOYENNETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE PROGRAMME DANS LES ÉCOLES

2 - OFFRE D'ANIMATIONS ET DE SEJOURS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Plan d'Education à l'Écocitoyenneté et au Développement Durable de Saint-Etienne Métropole - Programme dans les écoles

- reçoit le soutien financier de :



- est construit en partenariat avec :



PLAN D'ÉDUCATION A L'ÉCOCITOYENNETÉ ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE PROGRAMME DANS LES ÉCOLES

OFFRE D'ANIMATIONS ET DE SEJOURS PEDAGOGIQUES SCOLAIRES

ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Dans le cadre de ses compétences Environnement - Cadre de vie et de sa stratégie en matière de Développement Durable, Saint-Étienne Métropole propose aux classes élémentaires des écoles primaires et élémentaires de la communauté urbaine un programme d'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable pendant l'année scolaire.

Dans ce contexte et persuadée que cette prise de conscience concerne en premier lieu les futurs citoyens que sont les enfants, Saint-Etienne Métropole, en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire, souhaite apporter sa contribution à la démarche éducative en proposant aux écoles des projets pédagogiques à découvrir plus précisément ci-après.

L'objectif prioritaire est la sensibilisation des plus jeunes par l'acquisition de connaissances, la pratique de gestes éco-citoyens et de comportements responsables en lien avec leur lieu de vie. Le programme permet également de prendre conscience des richesses du territoire pour le comprendre, l'aimer, le préserver.

Nous vous proposons **deux types de participation** :

► **Des animations scolaires pédagogiques permettant d'aborder les thématiques suivantes :**

- préserver nos rivières - L'eau : la Rivière (en ciblant le bassin sur lequel est situé l'école : l'Ondaine, le Gier ou le Furan) *(Les écoles de Chamboeuf, La Gimond, Saint-Galmier, Saint-Maurice-en-Gourgois ne sont pas concernées par cette animation proposée dans le cadre des contrats de rivière Ondaine, Gier, Furan),*
- comprendre le phénomène d'inondation (en ciblant le bassin sur lequel est situé l'école : l'Ondaine, le Gier ou le Furan) *(Les écoles de Chamboeuf, La Gimond, Saint-Galmier, Saint-Maurice-en-Gourgois ne sont pas concernées par cette animation proposée dans le cadre des contrats de rivière Ondaine, Gier, Furan),*
- apprendre à trier ses déchets
- consommer local avec l'opération « un fruit pour la récré »
- découvrir les liens entre agriculture et environnement (agroenvironnement)
- préserver la biodiversité
- vivre et respecter les diversités

► **Un séjour pédagogique sur la thématique de l'eau et de la rivière** proposant de travailler autour de cette notion. *(Les écoles de Chamboeuf, La Gimond, Saint-Galmier, Saint-Maurice-en-Gourgois ne sont pas concernées par cette animation proposée dans le cadre des contrats de rivière Ondaine, Gier, Furan).*

L'offre concernant les animations pédagogiques scolaires se présente ainsi :

- Pour chaque thématique, une séance de présentation du module d'animation par l'intervenant choisi par Saint-Etienne Métropole avec l'ensemble des enseignants du territoire qui sera retenu. Elle a aussi pour objectif de définir le calendrier des animations et l'éventuel travail préparatoire à réaliser en amont.
- Deux ou trois séances de sensibilisation :
 - une ou deux en classe ;
 - et pour la majorité des modules d'animations, une séance consacrée à une visite de site.
- Différents documents d'information et outils pédagogiques
- Une fiche d'évaluation remise à chaque classe participante qui doit être retournée en fin de module à Saint-Etienne Métropole.

Chaque thématique fera l'objet d'une évaluation remise par l'intervenant à Saint-Etienne Métropole.

Ces animations pédagogiques scolaires sont entièrement gratuites pour les écoles. Les déplacements en transports urbains (si nécessaires) seront privilégiés et pris en charge par Saint-Etienne Métropole. Les déplacements en car seront exceptionnels et devront être justifiés pour être pris en charge.

Les animations scolaires pédagogiques sont attribuées par le comité de pilotage du Plan d'Education à l'Ecocitoyenneté et au Développement Durable selon les conditions d'éligibilité suivantes :

- Objectifs pédagogiques sur le développement durable (projet d'école)
- Priorité aux écoles dont la candidature montre l'intégration de leur projet dans le « parcours de l'élève »
- Nombre de participations sur une même thématique au cours des trois dernières années
- Situation de l'école en quartier politique de la ville
- Équilibre territorial

Mais aussi :

- Bassin de situation de l'école (pour les animations « Préserver nos rivières ») (*Les écoles de Chamboeuf, La Gimond, Saint-Galmier, Saint-Maurice-en-Gourgois ne sont pas concernées par les animations proposées dans le cadre des contrats de rivière Ondaine, Gier, Furan*).
- Écoles situées dans les communes impliquées dans le plan de relance de Saint-Etienne Métropole et Eco-emballages (pour l'animation « Apprendre à trier »)
- Écoles dont la commune entre dans une démarche d'accompagnement à l'introduction de produits locaux dans la restauration collective (pour l'animation « Consommer en éco-citoyen »)

► Préserver nos rivières - L'eau : la Rivière – l'Ondaine

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole, ainsi qu'à des classes situées sur le bassin de l'Ondaine hors agglomération.

Il est composé de **3 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- faire connaître le cycle/circuit de l'eau dans la commune concernée et sur le bassin versant
- prendre conscience de l'importance de la ressource en eau : surconsommation, pollutions, utilisations abusives ou excessives, risque d'inondation, enjeu de la restauration de la qualité de l'eau, etc. ...
- connaître le rôle des milieux naturels (cours d'eau, ripisylve, source, zone humide...)
- comprendre la contribution des actions entreprises par la collectivité dans le cadre des contrats de rivière ou des actions d'autres acteurs contribuant à la protection des milieux aquatiques
- favoriser l'adoption de bons gestes : limiter la consommation, utiliser des produits non polluants...
- comprendre la problématique inondations
- se réappropriier les cours d'eau
- découvrir les caractéristiques physiques et des indices biotiques du cours d'eau lors de la sortie au bord de la rivière Ondaine ou de l'un de ses affluents. Les déplacements en transports urbains (si nécessaires) seront privilégiés et pris en charge par Saint-Etienne Métropole. Les déplacements en car seront exceptionnels et devront être justifiés pour être pris en charge.

Vous aurez le choix d'approfondir, au cours de la 2^{ème} séance, une des thématiques suivantes :

- Qualité de l'eau
- Milieu aquatique
- Réduction des phytosanitaires
- Ressource en eau

Votre décision sera à communiquer à l'intervenant lors de votre premier contact.

► Comprendre le phénomène d'inondation - l'Ondaine

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole, ainsi qu'à des classes situées sur le bassin de l'Ondaine hors agglomération.

Il est composé de :

- 1 séance de présentation de l'animation avec l'ensemble des écoles inscrites à cette thématique, de définition du calendrier des animations et du travail préparatoire éventuel à réaliser en amont.
- 2 séances d'une demi-journée avec la classe :
 - une sur l'explication du phénomène, les aménagements nécessaires, les mises en sécurité, les réflexes à avoir en cas d'évènements, ce que l'on peut faire pour éviter les dommages...
 - l'autre est consacrée à une visite au bord de la rivière à proximité de l'école.

L'objectif visé est de comprendre la notion d'inondation.

► Préserver nos rivières - L'eau : la Rivière – le Gier

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole, ainsi qu'à des classes situées sur le bassin du Gier hors agglomération

Il est composé de **3 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- faire connaître le cycle/circuit de l'eau dans la commune concernée et sur le bassin versant
- prendre conscience de l'importance de la ressource en eau : surconsommation, pollutions, utilisations abusives ou excessives, risque d'inondation, enjeu de la restauration de la qualité de l'eau, etc. ...
- connaître le rôle des milieux naturels (cours d'eau, ripisylve, source, zone humide...)
- comprendre la contribution des activités humaines localement à la protection du milieu
- favoriser l'adoption de bons gestes : limiter la consommation, utiliser des produits non polluants...
- comprendre la problématique inondations
- se réappropriier les cours d'eau
- découvrir les caractéristiques physiques et des indices biotiques du cours d'eau lors de la sortie au bord de la rivière Ondaine ou de l'un de ses affluents Les déplacements en transports urbains (si nécessaires) seront privilégiés et pris en charge par Saint-Etienne Métropole. Les déplacements en car seront exceptionnels et devront être justifiés pour être pris en charge.

Vous aurez le choix d'approfondir, au cours de la 2^{ème} séance, une des thématiques suivantes :

- Qualité de l'eau
- Milieu aquatique
- Réduction des phytosanitaires
- Ressource en eau

Votre décision sera à communiquer à l'intervenant lors de votre premier contact.

► Comprendre le phénomène d'inondation – le Gier

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole, ainsi qu'à des classes situées sur le bassin du Gier hors agglomération.

Il est composé de :

- 1 séance de présentation de l'animation avec l'ensemble des écoles inscrites à cette thématique, de définition du calendrier des animations et du travail préparatoire éventuel à réaliser en amont.
- 2 séances d'une demi-journée avec la classe :
 - une sur l'explication du phénomène, les aménagements nécessaires, les mises en sécurité, les réflexes à avoir en cas d'évènements, ce que l'on peut faire pour éviter les dommages...
 - l'autre est consacrée à une visite au bord de la rivière à proximité de l'école

L'objectif visé est de comprendre la notion d'inondation.

► Préserver nos rivières - L'eau : la Rivière – le Furan

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole, ainsi qu'à des classes situées sur le bassin du Furan hors agglomération

Il est composé de **3 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- faire connaître le cycle/circuit de l'eau dans la commune concernée et sur le bassin versant
- prendre conscience de l'importance de la ressource en eau : surconsommation, pollutions, utilisations abusives ou excessives, risque d'inondation, enjeu de la restauration de la qualité de l'eau, etc. ...
- connaître le rôle des milieux naturels (cours d'eau, ripisylve, source, zone humide...)
- comprendre la contribution des activités humaines localement à la protection du milieu
- favoriser l'adoption de bons gestes : limiter la consommation, utiliser des produits non polluants...
- comprendre la problématique inondations
- se réappropriier les cours d'eau
- découvrir les caractéristiques physiques et des indices biotiques du cours d'eau lors de la sortie au bord de la rivière Ondaine ou de l'un de ses affluents. Les déplacements en transports urbains (si nécessaires) seront privilégiés et pris en charge par Saint-Etienne Métropole. Les déplacements en car seront exceptionnels et devront être justifiés pour être pris en charge.

Vous aurez le choix d'approfondir, au cours de la 2^{ème} séance, une des thématiques suivantes :

- Qualité de l'eau
- Milieu aquatique
- Réduction des phytosanitaires
- Ressource en eau

Votre décision sera à communiquer à l'intervenant lors de votre premier contact.

► Comprendre le phénomène d'inondation – Le Furan

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole, ainsi qu'à des classes situées sur le bassin du Furan hors agglomération.

Il est composé de :

- 1 séance de présentation de l'animation avec l'ensemble des écoles inscrites à cette thématique, de définition du calendrier des animations et du travail préparatoire éventuel à réaliser en amont.
- 2 séances d'une demi-journée avec la classe :
 - une sur l'explication du phénomène, les aménagements nécessaires, les mises en sécurité, les réflexes à avoir en cas d'évènements, ce que l'on peut faire pour éviter les dommages...
 - l'autre est consacrée à une visite au bord de la rivière à proximité de l'école.

L'objectif visé est de comprendre la notion d'inondation.

► Apprendre à trier ses déchets

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycles 2 (CP, CE1, CE2) et 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole.

Il est composé de **2 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- Connaître l'impact humain sur la production des déchets
 - o Permettre une prise de conscience de l'enfant quant à l'augmentation de la quantité des déchets, les raisons de cette augmentation et son impact néfaste sur l'environnement
 - o Sensibiliser à l'importance de la réduction à la source des déchets
 - o Informer et sensibiliser à une gestion durable des déchets (tri des déchets, compostage, gestion des déchets dangereux, encombrants, D3E, textiles, mobilier...)
- Comprendre la nécessité du tri et ses enjeux
 - o Informer sur les bénéfices locaux du tri (emplois, usines à proximité, cadre de vie, lien social...)
 - o Informer sur l'intérêt du réemploi et les possibilités locales
- Découvrir les consignes de tri sélectif :
- Connaître les équipements nécessaires au tri (déchetteries)

La sortie (pour les cycles 3) sera programmée au centre de tri de Firminy au cours d'une des demi-journées. Pour les cycles 2, une animation sera proposée à l'école, ou à proximité au cours d'une des demi-journées. Les déplacements en transports urbains (si nécessaires) seront privilégiés et pris en charge par Saint-Etienne Métropole. Les déplacements en car seront exceptionnels et devront être justifiés pour une prise en charge.

► Economiser les énergies

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycle 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole.

Il est composé de **2 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- Sensibiliser les élèves à la diversité des sources d'énergie, à leur utilisation et à leur préservation,
- Faire prendre conscience de l'enjeu du changement climatique et du rôle de chacun dans les dérèglements induits,
- Rappeler les objectifs de réduction des gaz à effet de serre pour inverser la tendance,
- Sensibiliser à la qualité de l'air (atmosphère) et son impact sur la santé (émissions dues aux transports), à la notion de pollution,
- Sensibiliser au bruit (notions de bruit ambiant, bruit généré par les déplacements, le milieu industriel, zone calme),
- Favoriser l'adoption de nouveaux gestes et comportements dans la vie quotidienne et à l'école (chauffage, utilisation des appareils électriques, choix et entretien du matériel, déplacements non polluants...).

Une sortie en lien avec la thématique sera envisagée au cours d'une des demi-journées. Les déplacements en transports urbains (si nécessaires) seront privilégiés et pris en charge par Saint-Etienne Métropole. Les déplacements en car seront exceptionnels et devront être justifiés pour être pris en charge.

► Consommer local avec l'opération « un fruit pour la récré »

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycle 2 (CP, CE1, CE2) de Saint-Etienne Métropole.

Il est composé de **6 distributions de fruits** et d'**1 séance d'animation pédagogique** par trimestre sur 2 trimestres.

Les objectifs visés sont :

- Éveiller le goût des enfants et les amener au plaisir de consommer des fruits
- Sensibiliser les enfants à la grande variété de fruits locaux et faire découvrir le travail des producteurs de fruits sur le territoire
- Sensibiliser les enfants à la saisonnalité
- Inciter à des achats responsables peu consommateurs d'énergie
- Apprendre à accepter la nouveauté

Des fruits issus de productions locales seront livrés aux classes retenues pour participer à l'opération pour qu'ils soient distribués aux élèves, en dehors de la restauration scolaire :

- Avant fin avril 2018, les livraisons seront composées de poires et/ou pommes et/ou prunes.
- Avant fin juin 2018, ce sont des abricots et/ou cerises et/ou des fraises que les enfants dégusteront.



► Découvrir les liens Agriculture - Environnement

Le module sera proposé aux classes élémentaires de cycle 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole.

Il est composé de **2 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- Sensibiliser dès le plus jeune âge sur l'importance du rôle de l'agriculture (nourricier, paysager, économique, environnemental...)
- Comprendre la diversité du territoire (reliefs, diversités des sols et de leurs fonctions) et l'adaptation nécessaire des exploitations agricoles aux contraintes naturelles
- Connaître les pratiques agricoles et plus particulièrement les pratiques agro-environnementales
- Favoriser un comportement d'éco-citoyen (respecter l'espace rural et ses acteurs du quotidien en apprenant à analyser un contexte)

Une séance aura lieu sur une exploitation du territoire engagée dans un changement de pratique volontaire.

Cette animation est assurée par un animateur de Saint-Etienne Métropole.

► Vivre et respecter les diversités

Le respect des droits de l'homme et la lutte contre les discriminations entrent dans le cadre du volet social du développement durable.

Le module est proposé aux classes élémentaires de cycle 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole.

La séance de présentation du module aux enseignants fera l'objet d'une sensibilisation à la lutte contre les discriminations.

Il est composé de **2 séances d'une demi-journée** avec la classe.

Les objectifs visés sont :

- Sensibiliser les élèves aux valeurs de respect et du vivre ensemble,
- Déconstruire les préjugés et stéréotypes préalables à la discrimination,
- Susciter des échanges entre les élèves,
- Favoriser l'expression de l'élève sur la notion de discrimination.

Il est proposé :

1^{ère} demi-journée (en classe) : séance généraliste axée sur la connaissance des différents critères de discriminations et construite autour d'un film d'animation, de débats, d'une exposition et de mises en situation.

2^{ème} demi-journée :

- Mise en situation : Mémorial de la résistance et de la déportation de la Loire

► Biodiversité et corridors écologiques

La communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole est engagée dans un Contrat Vert et Bleu, en partenariat avec l'Europe (FEDER) et la Région Auvergne Rhône Alpes. Ce projet constitue la stratégie de la communauté urbaine en matière de préservation, restauration et développement de la biodiversité.

Dans le cadre de ce contrat, la FRAPNA Loire et la LPO assureront des animations auprès des scolaires sur la thématique « découverte, valorisation, gestion et préservation des corridors de Saint-Etienne Métropole ».

Le module sera proposé aux classes élémentaires de cycle 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole.

Il est composé de **3 séances d'une demi-journée** avec la classe, dont au moins une séance dédiée à la mise en place d'actions concrètes par les élèves contribuant à préserver et restaurer les continuités écologiques.

Tout déplacement potentiel devra être pris en charge par l'école. Le projet peut avoir lieu à proximité de l'école (déplacement à pied).

Les objectifs visés sont :

- Faire découvrir la notion de biodiversité et de corridors écologiques,
- Sensibiliser à la thématique des trames vertes, bleues et noires,
- Rendre les élèves acteurs de la préservation des corridors écologiques.



L'offre concernant le séjour pédagogique se présente ainsi :

- un séjour est égal à 3 jours et 2 nuits,
- Il comprend l'hébergement, la restauration, le temps de pédagogie et le transport.

Une rencontre avec les enseignants sera organisée sur le site d'accueil afin de communiquer toutes les modalités nécessaires au bon déroulement du séjour.

Le séjour est attribué par le comité de pilotage du Programme d'Education à l'Écocitoyenneté et au Développement Durable selon les conditions d'éligibilité suivantes :

- écoles entrant dans une démarche pédagogique plus ambitieuse (projet d'école axé sur le développement durable, ...).
- écoles situées en quartier politique de la ville.

Cette offre de séjour est faite auprès des classes élémentaires de cycle 3 (CM1-CM2) de Saint-Etienne Métropole. Chaque séjour sera proposé à une classe entière.

Les transports sont organisés par Saint-Etienne Métropole.

Une participation de 20 % du coût global (séjour + transport) est demandée aux classes participantes.

Pour l'enseignant en charge de la classe transplantée, le séjour est gratuit.

► Objectifs du séjour « Eau – Rivières »

Ce séjour devra permettre aux enfants :

- d'apprendre à analyser scientifiquement la qualité de l'eau et le fonctionnement d'une rivière par le biais de travaux pratiques,
- de prendre conscience de l'importance de préserver nos rivières et les milieux naturels associés,
- de reconnaître et d'identifier les particularités des différents paysages qui composent notre territoire,
- de développer le sens du vivre-ensemble,
- d'être acteur dans la protection de son environnement.